

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Référence d'homologation N°
Chariot à moteur	J A C O B S E N	5 3 5 0 0 (H D 20)	CH 4440 07

Constructeur JACOBSEN MFG CO., Racine, Wisconsin (USA)
 Identification "53500" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à gauche, latéralement sur le longeron, sous la tôle recouvrant le moteur
 N° du châssis à gauche, latéralement sur le longeron, sous la tôle recouvrant le moteur (frappé par l'importateur)
 Identification du moteur "K 532 QS" à l'avant, à droite, en bas sur le bloc (frappé par l'importateur)
 Importateur principal OTTO RICHEL AG, Rasenpflegemaschinen, 5401 Baden
 Véhicule homologué 1897

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission mécanique non synchron.; entraînement hydrostatique
 Nombre de vitesses 2 sans paliers Entraînement sur roues arrière
 Frein de service mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière, avec dispositif complémentaire de blocage selon l'article 20/4, OCE
 Frein auxiliaire mécanique, à ruban, sur l'arbre primaire de l'essieu arrière resp. sur les roues arrière
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circuits -

Moteur
 Marque KOHLER Type K 532 QS
 Construction cyl. opposés Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidissement air Nombre cylindres 2
 Alésage 85,7 Course 76,2
 Cylindrée 879 CV-impôt 4,48
 Puissance en kW 14,62 à t/min 3400
 CV 19,9 SAE-net
 Bruit à proximité 91 dB/A à t/min régime limité 3400 x)
 Silencieux 1 = 350 x Ø 150 mm *)
 Mesure des gaz CO 2,3 à 1600 t/min
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = C

Carrosserie minitracteur avec divers engins de travail +)
 Nombre de portes - Ind. vitesse -
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs -
 Cale - Atelage AR= à broche
 Antivol -
 Nombre de places t 1 av centre ar
 Dimensions intérieur extérieur
 Longueur 2170 Empattements 1440 /
 Largeur (1910) 1260 Essieu double av ar
 Hauteur 1150 Voie av 985 ar 950
 Porte à laux lat. (D=500) - Voies av -
 av 350 ar -
 ar 380 Braquage g 6800 d 7100

Poids avant arrière total
 Poids à vide 255 265 520 +)
 Charge utile (sans engins de travail)
 Poids total 520
 Garantie fabr. 680 680 1360
 Dimens. pneus 20x8,00-10 29x12,00-15 (Variantes
 Ply/bars 2 / 0,9 2 / 0,7 voir
 Charge 540 1080 remarques)
 pour V max 48 48
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 17 km/h
 Vitesse maximale testée 18 km/h

Distance volant - vers l'avant du véhicule -
 () = dimension avec tondeuse à gazon

Equipement §) _____
 Feux de route _____
 Feux de croisement HELLA K 11078/11095 _____
 Feux de position HELLA K 11078/11095 _____
 Feux rouges R (E) _____
 Feux stop _____
 Clignoteurs av HELLA K 12716 _____ ar 2a (E) _____
 Catadioptres av _____ §§) _____ ar I (E) _____
 Feux de gabarit av _____ §§) _____ ar _____
 Feux complémentaires _____
 Eclairage plaque l/ séparé _____
 Essuie-glace _____
 Avertisseurs HELLA el 20011 _____

 _____ ou d'autres modèles homologués _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Chariot à moteur _____
 Marque et type J A C O B S E N _____ 53500
 Homologation _____
 N° CH 4440 07 _____
 Carrosserie _____
 Places total 1 _____ avant _____
 Poids à vide 520 _____ Carburant B _____
 Charge utile - _____ CV-impôt 4,48 _____
 Poids total _____ Cylindrée 879 _____

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 18 km/h = 76 dB/A.

*) Insonorisation : le compartiment du moteur est enduit de matière absorbante.

+ Engins de travail : tondeuse à gazon largeur 60" (1524 mm) poids 90 kg
 fraise à neige 48" (1219 mm) 96 kg
 chasse-neige 54" (1371 mm) 50 kg

Livrable avec lests dans les roues: AV = 10 kg pour chaque roue; AR = 17,5 kg pour chaque roue.

§) Modifications par l'importateur:

- la sortie de l'échappement est conduite sur la gauche, jusqu'à max. 45°;
- le frein auxiliaire et d'arrêt est monté;
- l'équipement électrique, les catadioptres et la fixation de la plaque de contrôle sont montés;
- lors de l'immatriculation comme tracteur agricole, le dispositif de protection selon l'article 48/5, OCE est obligatoire.

§§) A noter dans le permis de circulation:

137 - signalisation jaune/noir: à l'avant et à l'arrière sur la cheminée d'éjection; des feux de gabarit et des catadioptres sont obligatoires;

138 - une protection est exigée sur l'extrémité de la cheminée d'éjection.